Hauts-de-France, Somme
Longueau
13 rue Henri-Barbusse

Hôtel de ville de Longueau et ancienne salle des fêtes (détruit)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA80003411
Date de l'enquête initiale : 2004
Date(s) de rédaction : 2004
Cadre de l'étude : inventaire topographique Amiens métropole, patrimoine de la Reconstruction La première Reconstruction
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hôtel de ville, salle des fêtes
Parties constituantes non étudiées : logement, jardin d'agrément

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales : 2003, AH, 134

Historique

Les sources conservées aux archives départementales (série O) indiquent que la construction d'une mairie et salle des fêtes est décidée en 1930. La municipalité se heurte à l'opposition d'un certain nombre d'habitants, réunis dans la ligue des contribuables, représentée par Gustave Bréhon (annexe 1). Le maire défend cependant son projet (annexes 2 et 3) qui est économique.
Les plans dessinés par l'architecte communal Eugène Poitoux, en 1930, sont soumis au conseil départemental des bâtiments civils qui demande d'améliorer l'éclairage de diverses salles de la mairie et la sécurité de la salle des fêtes (sorties de secours). La commission municipale demande à l'architecte de remplacer la couverture de la partie centrale de la salle des fêtes (charpente métallique couverte en tuiles) par une terrasse en ciment armé, précisant que "l'ossature d'ensemble permettra au plafond la création de six caissons qui, dans l'avenir, pourront faire l'objet d'une décoration spéciale." De nouveaux plans sont alors proposés par Eugène Poitoux, en 1931, date de la construction. L'ornementation des frontons de la mairie et de la salle des fêtes est réalisée par le sculpteur Georges Legrand en 1931. Les sols en granito sont exécutés par l'entrepreneur Umberto Colussi. Le marché du ciment armé est obtenu par l'entreprise Demay frères de Reims.
Les cartes postales des années 1930 donnent des représentations de l'édifice et plus particulièrement de la salle des fêtes contemporaine de l'hôtel de ville. Le jardin d'agrément antérieur était délimité par une clôture en béton.
La salle des fêtes, reconstruite au début des années 1950, a été détruite vers 2018.

Période(s) principale(s) : 2e quart 20e siècle, 3e quart 20e siècle
Dates : 1930 (daté par source), 1931 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Eugène Poitoux (architecte communal, attribution par source), frères Demay (entrepreneur, attribution par source), Georges Legrand (sculpteur, attribution par source), Umberto Colussi (entrepreneur, attribution par source)

Description

L'hôtel de ville de Longueau occupe une vaste parcelle îlot, en bordure de la voie principale. Il est implanté en retrait d'un petit jardin d'agrément, délimité par un mur bahut. L'édifice est formé d'un pavillon central couvert d'un toit en pavillon et de deux ailes basses perpendiculaires délimitant une petite cour intérieure. Construit en briques et couvert de tuiles mécaniques, il compte un étage de comble (pavillon central) sur un rez-de-chaussée surélevé et dispose de deux accès

latéraux signalés par des porches. Une rampe d'accès a été aménagée à l'est. La façade principale (sur rue) est ornée d'un décor en relief moulé (ill.).
La salle des fêtes est construite perpendiculairement à l'hôtel de ville, fermant la cour intérieure, au sud. Le bâtiment en briques à ossature béton et toit à un pan, qui présente une technique de construction postérieure à celle de l'hôtel de ville, a été détruit après 2016.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique
Matériau(x) de couverture : tuile mécanique
Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée surélevé, étage de comble

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Références documentaires

Documents d'archive

- AD Somme. Série O ; 99 O 2408. **Longueau. Administration communale (1870-1939)**.

Documents figurés

- **Commune de Longueau. Construction d'une mairie et d'une salle des fêtes. Façade latérale**, dessin par Eugène Poitoux, architecte communal, 1930 (AD Somme ; 99 O 2408).

- **Commune de Longueau. Construction d'une mairie et d'une salle des fêtes. Plan de masse**, dessin par Eugène Poitoux, architecte communal, 1930 (AD Somme ; 99 O 2408).

- **Commune de Longueau. Construction d'une mairie et d'une salle des fêtes. Façade principale de la mairie**, dessin par Eugène Poitoux, architecte communal, 1930 (AD Somme ; 99 O 2408).

- **Commune de Longueau. Construction d'une mairie et d'une salle des fêtes. Façade principale de la salle des fêtes**, dessin par Eugène Poitoux, architecte communal, 1930 (AD Somme ; 99 O 2408).

- **Commune de Longueau. Construction d'une mairie et d'une salle des fêtes. Plan du rez-de-chaussée**, dessin par Eugène Poitoux, architecte communal, 1930 (AD Somme ; 99 O 2408).

- **Commune de Longueau. Construction d'une mairie et d'une salle des fêtes. Coupe et plan du rez-de-chaussée de la salle des fêtes**, dessin par Eugène Poitoux, architecte communal, 1930 (AD Somme ; 99 O 2408).

Annexe 1

Pétition de la ligue des contribuables représentée par Gustave Bréhon, chef de train, 1930 (A. D. Somme ; 99 O 2408)

Pétition de la ligue des contribuables représentée par Gustave Bréhon, chef de train, 1930 (A. D. Somme ; 99 O 2408).
[...] il existe déjà la salle Lénine et quatre autres, dont une très grande que la Cie du Nord vient de faire construire. Une maison du peuple telle que le conçoivent nos édiles ne servirait que pour les réunions et fêtes communistes.

Nous sommes certains, M. le préfet, que M. Beauvain, conseiller municipal, l'oeil de Moscou stipendié par le parti, et à ce titre moins occupé et le plus entreprenant des conseillers, n'était pas encore inscrit, à la date du 15 décembre dernier, au rôle des contributions à Longueau.
[...] en vous priant avec respect de protéger nos intérêts contre les agissements ruineux d'élus révolutionnaires qu'une très faible majorité de circonstance a porté au pouvoir".

Annexe 2

Exposé du projet par le maire, 1930 (A. D. Somme ; 99 O 2408)

Exposé du projet par le maire, 1930 (A. D. Somme ; 99 O 2408)
Rappelant que le bâtiment est implanté en retrait de la vois en raison des remblais d'anciennes excavations existant le long de la voie, le maire précise qu'il serait "facile dans la suite d'agrémenter cette partie en façade par des pelouses et massifs suivant le plan d'aménagement de la dite place qui a été soumis au conseil municipal."
La salle des commissions peut aussi être utilisée par le percepteur et le contrôleur des contributions, par le docteur communal pour des visites sanitaires, pour des réunions diverses.
La salle des fêtes répond aux normes de sécurité. L'orchestre n'est pas installé au dessous du niveau du plancher, solution trop onéreuse et dangereuse. La scène n'est pas munie d'un plancher mobile qui nécessiterait la présence d'un technicien qualifié.

Annexe 3

Délibération du conseil municipal, 30 octobre 1930 (AD Somme ; 99 O 2408)

Le maire insiste sur la nécessité d'agrandir la mairie, qui implique une reconstruction sur un autre emplacement.
La salle des fêtes serait d'une grande utilité pour les fêtes locales, "d'un rapport important pour le commerce en général d'une localité comme Longueau qui comptera plus de 4000 habitants au recensement de 1931". Cette salle peut aussi être louée, comme la salle paroissiale qui appartient au curé et la salle appartenant à la Cie du Nord. La construction permettrait aux nombreuses sociétés de Longueau (1) qui se réunissent dans les salles de café "allant aussi à l'encontre du progrès, lequel tend de plus en plus à combattre l'alcoolisme".
Selon le maire, les opposants au projets, en particulier MM. Dairin et Desseaux, "sont des adversaires irréductibles de la classe ouvrière, du progrès social, et même de la République.
(1). Il s'agit des sociétés des Retraités, des Javelots, de Bigophones, du syndicat des Cheminots et du groupe artistique prolétarien.

Illustrations

Vue générale.
Phot. Thierry Lefébure
IVR22_20058004071XA

Vue de la façade sud
de la salle des fêtes.
Phot. Isabelle Barbedor
IVR32_20168006201NUCA

Vue du blason de la ville.
Inscription : PAX ET LABOR.
Georges Legrand, sculpteur, 1931.
Phot. Thierry Lefébure
IVR32_20198000025NUC2A

Vue du décor en relief : motifs
végétaux et géométriques.
Georges Legrand, sculpteur, 1931.
Phot. Thierry Lefébure

Vue du décor en relief : la moisson. Georges Legrand, sculpteur, 1931. Phot. Thierry Lefébure IVR32_20198000024NUC2A

Vue du décor en relief : la forge. Georges Legrand, sculpteur, 1931. Phot. Thierry Lefébure IVR32_20198000023NUC2A

IVR32_20198000027NUC2A

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Les équipements publics de la reconstruction après la première guerre mondiale (IA99000029)
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
La ville de Longueau (IA80002432) Hauts-de-France, Somme, Longueau

Auteur(s) du dossier : Isabelle Barbedor
Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Vue générale.

IVR22_20058004071XA
Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue de la façade sud de la salle des fêtes.

IVR32_20168006201NUCA
Auteur de l'illustration : Isabelle Barbedor
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du blason de la ville. Inscription : PAX ET LABOR. Georges Legrand, sculpteur, 1931.

IVR32_20198000025NUC2A
Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du décor en relief : la moisson. Georges Legrand, sculpteur, 1931.

IVR32_20198000024NUC2A
Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du décor en relief : la forge. Georges Legrand, sculpteur, 1931.

IVR32_20198000023NUC2A
Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue du décor en relief : motifs végétaux et géométriques. Georges Legrand, sculpteur, 1931.

IVR32_20198000027NUC2A
Auteur de l'illustration : Thierry Lefébure
(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation